



**Avis relatif  
au projet d'offre de formation  
pour la prochaine période d'accréditation - spectacle vivant -**

Ecole supérieure des Arts du Cirque Toulouse – Occitanie (ESAC-TO), connue sous le nom de Lido- Toulouse

Avis sur la **cohérence globale de l'offre de formation** et sa pertinence avec la stratégie de l'école en matière de formation :

*Dans le cadre d'une première demande, l'ESAC-TO s'appuie sur une longue expérience, largement reconnue dans le secteur professionnel du cirque de création : celle du Lido, autrefois école de cirque municipale, aujourd'hui association récemment créée pour la mise en place de la formation diplômante, mais qui s'insère dans un « écosystème circassien » toulousain qui permet la circulation la plus fluide entre la découverte et l'initiation, la pratique en amateur à travers l'école du Lido, la formation professionnelle qui est déjà articulée sur les études universitaires dispensées par l'Université Jean-Jaurès de Toulouse, et l'accompagnement professionnel des jeunes artistes à l'issue de la formation, grâce au partenariat avec la Grainerie, avec un accent particulier mis sur l'artiste créateur. En outre la formation maintient un esprit de continuité et de passage de témoin, par la présence d'anciens élèves dans les équipes d'enseignants. Le recrutement d'une nouvelle direction fin 2018, la préparation de cette candidature par l'ESAC-TO a mis en évidence la cohésion du secteur professionnel du cirque en faveur de la formation artistique du Lido, le soutien volontariste de la principale tutelle (Toulouse métropole) et l'accompagnement attentif de la DRAC Occitanie pour que cette formation artistique réputée depuis de nombreuses années corresponde aux critères définis par les textes encadrant le DNSP-AC.*

Avis sur formation « **Diplôme national supérieur professionnel d'Artiste de Cirque (DNSP –AC)** »<sup>1</sup> :

*L'Association ESAC-TO, émanation du Lido, a été créée en 2018 pour permettre la mise en œuvre d'une formation supérieure en trois ans, répondant aux critères du DNSP « Artiste de cirque ». La troisième année du cursus, diplômante, qui succède ainsi à l'« année d'insertion professionnelle » hors cursus proposée auparavant par le Lido. Cette troisième année sera de ce fait une année de projets menée en lien avec le secteur professionnel, ramenant ainsi le cursus du Lido aux critères de la formation diplômante en cirque défini par les textes. Le projet pédagogique est construit autour d'une ligne précise que la demande d'accréditation a permis d'explicitier (proximité revendiquée avec l'éducation populaire, projet pédagogique centrée sur le projet de l'élève, valorisation du sujet créateur...), projet qui caractérise le Lido de la pratique amateur à la formation professionnelle. La formation est organisée en trois années (auxquelles s'ajoutent 600 heures de module complémentaire d'insertion professionnelle) : 1143 heures en 1<sup>e</sup> année, 1 176 h en 2<sup>e</sup> année et 1069 heures en 3<sup>e</sup> année. Au total, 155 ECTS sont délivrés au sein de l'ESAC-TO et 25 à l'Université. Le volume horaire reste relativement important en 3<sup>e</sup> année, laquelle doit favoriser les mises en situations professionnelles.*

<sup>1</sup> Le niveau de cursus évalué est défini en annexe 1 du guide de l'évaluateur  
Ministère de la culture - Direction générale de la création artistique - SDEESR

*La formation dispensée par l'ESAC-TO est articulée, suivant le principe de la double diplomation prévue dans le DNSP, avec la Licence proposée par l'Université Jean-Jaurès de Toulouse, qui propose un cursus de Licence en Arts du spectacle, sous l'intitulé « parcours Communication et Arts du spectacle : danse et cirque ».*

*Seul le diplôme DNSP-AC est proposé actuellement par cet établissement, mais une réflexion est initiée pour proposer parallèlement le Diplôme d'Etat de « Professeur de cirque », une fois que la formation au DNSP sera établie et reconnue.*

**Conclusion (synthèse des éléments précédents) :**

*Fruit d'une longue expérience dans la formation d'artistes professionnels de cirque, l'ESAC-TO, récemment créée en émanation directe du Lido-Toulouse et fortement soutenue par la collectivité territoriale qui accompagne cette demande d'accréditation, propose une formation qui est en capacité d'entrer dans les critères du DNSP Artiste de Cirque. L'organisation nouvelle du cursus en trois ans, l'arrivée d'une direction recrutée en fin d'année 2018 confirment cette volonté de proposer une formation fidèle à l'esprit qui a prévalu dans l'histoire de cette école et conforme aux textes qui encadrent ce diplôme.*

*Une visite des experts avant 2021 soit dans le cadre d'un renouvellement, soit comme rapport d'étape pour observer la mise en œuvre du projet pédagogique présenté et le suivi des préconisations, nous paraît s'imposer dans le cadre d'une première demande d'accréditation.*